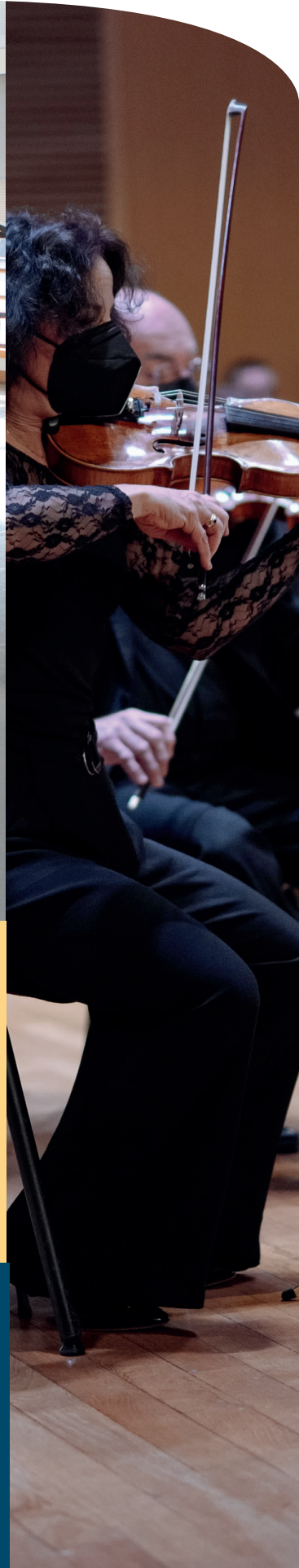




VINCENNES



CONSERVATOIRE DE VINCENNES

CRC Musique • Danse • Art Dramatique

PROJET D'ETABLISSEMENT 2025-2030

SOMMAIRE

Les textes cadres nationaux en vigueur	4
Décret n° 2006-1248 du 12 octobre 2006	5
Classement et dénominations des conservatoires.....	5
Le Schéma national d'orientation pédagogique (SNOP)	5
LE CONSERVATOIRE	6
Les moyens humains	7
Les enseignants	7
Les Structures de concertation.....	8
ÉTAT DES LIEUX DU CONSERVATOIRE	9
Les élèves	9
LES MOYENS MATERIELS	16
Locaux et équipements	16
Données financières	17
Tableau synthétique des évènements par type	18
La communication	19
LES PARTENAIRES	20
Les acteurs culturels municipaux	20
Les établissements scolaires.....	21
Les Associations	21
PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2025/2030	22
Sondages	23
Les points forts	24
Les pistes à améliorer	26
Objectifs principaux du projet d'établissement	27
Pédagogie de groupe	28
Formation musicale	28
Ouverture de nouvelles classes	30
Chorale à l'école	30
Parcours « découverte »	30
Vie du conservatoire	31
CONCLUSION.....	32
GLOSSAIRE	33

PRÉAMBULE

Le Conservatoire de Vincennes est un établissement d'enseignement spécialisé.

Il est en régie municipale directe.

Le Conservatoire est agréé pour l'enseignement de la musique et de la danse depuis 1999¹. Suite à une inspection en 2001, le département d'art dramatique n'est pas agréé².

En application du Code de l'éducation et du décret de 2006 de classement des écoles agréées, le Conservatoire de Vincennes est aujourd'hui classé « à rayonnement communal » (CRC) pour la musique et la danse et non classé pour l'art dramatique.

En application du décret de 2013, qui a prolongé à 7 ans les délais de classement, la demande de classement a été renouvelée par un arrêté daté du 7 novembre 2017 portant renouvellement du classement du CRC de Vincennes pour 7 ans publié au bulletin officiel du ministère de la Culture du mois de novembre 2017.

Le présent projet d'établissement est joint à la demande de renouvellement de classement en cours, conformément aux critères établis par l'arrêté du 19 décembre 2023.

¹ Lettre de Mme Catherine TRAUTMANN, Ministre de la Culture.

² Lettre de M. Michel REBUT-SARDA, Directeur-adjoint de la Musique, Ministère de la Culture.

³ Décret n°2006-1248 du 12 octobre 2006 relatif au classement des établissements d'enseignement public de la musique, de la danse et de l'art dramatique.

⁴ Suite au décret du 12 octobre 2006, les nouvelles dénominations des écoles de musique sont :

- CRC/CRI : Conservatoire classé à Rayonnement Communal / Intercommunal (Ecole Municipale Agréée)
- CRD : Conservatoire classé à Rayonnement Départemental (Ecole Nationale de Musique – ENM)
- CRR : Conservatoire classé à Rayonnement Régional (Conservatoire National de Région – CNR)

⁵ Décret n°2013-748 du 14 août 2013 relatif à la prolongation et au renouvellement au classement des établissements d'enseignement public de la musique, de la danse et de l'art dramatique.



■ LES TEXTES CADRES NATIONAUX EN VIGUEUR

Ce projet d'établissement s'inscrit dans les orientations données par les textes cadres du Ministère de la Culture et de la Communication.

La Charte des enseignements artistiques spécialisés

La Charte de l'enseignement artistique spécialisé, publiée en 2001 et toujours en vigueur, fixe les orientations fondamentales pour l'enseignement initial de la musique, de la danse et de l'art dramatique dans les conservatoires (CRC, CRD, CRR). Elle a pour but de clarifier les missions des établissements, de définir les responsabilités des collectivités publiques et de garantir une démocratisation de l'accès aux arts et à la culture.

> Ses principaux objectifs sont :

- o Reconnaître l'enseignement artistique comme un pilier de l'éducation :** Il participe à la formation de la personnalité, au développement de la culture personnelle, de la concentration et de la mémoire.
- o Harmoniser les pratiques :** Assurer une cohérence pédagogique entre tous les conservatoires, quel que soit leur niveau de rayonnement.
- o Encourager la diversité :** Promouvoir la diversification des disciplines (musiques actuelles, danse contemporaine, théâtre, etc.) et des styles au sein des établissements.
- o Favoriser l'égalité d'accès :** Réduire les inégalités territoriales et sociales en matière d'accès à l'enseignement artistique.

> Elle définit les missions de service public des conservatoires, qui doivent :

- o Dispenser un enseignement initial :** Assurer l'éveil, l'initiation et l'acquisition des savoirs fondamentaux nécessaires à une pratique artistique autonome, qu'elle soit amateur ou professionnelle.
- o Participer à l'éducation artistique des enfants d'âge scolaire :** En partenariat avec l'Éducation nationale (classes à horaires aménagés, projets pédagogiques communs, etc.).
- o Développer les pratiques artistiques des amateurs :** Offrir un environnement adapté et des parcours variés pour tous les publics.
- o S'inscrire dans une organisation territoriale :** Travailler en réseau avec d'autres établissements, collectivités et acteurs culturels pour favoriser l'égalité d'accès et la concertation pédagogique.

La Charte encadre l'organisation des enseignements en cycles (éveil, initiation, approfondissement) et insiste sur **la progressivité des apprentissages, l'interdisciplinarité, la pratique collective et l'ouverture culturelle**

La Charte souligne **la coresponsabilité** entre l'État et les collectivités. **L'État** définit le cadre national (SNOP, qualifications des enseignants, classement des établissements), évalue et classe les conservatoires (via les DRAC). Il soutient financièrement des projets innovants ou structurants.

Les collectivités financent et gèrent les CRC. Elles adaptent l'offre pédagogique aux besoins locaux et développent des partenariats avec les écoles, les associations et les structures culturelles.

La Charte rappelle que les enseignants des conservatoires doivent être **titulaires de diplômes reconnus**. Les établissements doivent veiller à la **formation continue** des enseignants, la **diversité des profils** pour couvrir l'ensemble des disciplines proposées.

La **coordination pédagogique** est confiée à un conseil pédagogique piloté par la direction.

> **Le classement des conservatoires (CRC, CRD, CRR) est réalisé par l'État selon des critères définis par la Charte et le Schéma National d'Orientation Pédagogique :**

- o Qualité des enseignements et des projets pédagogiques.
- o Diversification des disciplines et des publics accueillis.
- o Rayonnement territorial et partenariats développés.
- o Respect des règles de qualification des enseignants.

Ce classement est **renouvelé périodiquement** (traditionnellement tous les 7 ans) et conditionne l'accès à certains financements ou labels.

Décret n° 2006-1248 du 12 octobre 2006 – Classement et dénominations des conservatoires

Ce décret a réformé en profondeur la nomenclature des établissements d'enseignement artistique, remplaçant les anciennes dénominations (écoles municipales agréées, CNR, ENM) par quatre catégories : conservatoires à rayonnement régional (CRR), départemental (CRD), communal (CRC) et intercommunal (CRI). Pour les CRC, il définit leur mission principale : dispenser un enseignement initial dans au moins une discipline (musique, danse ou art dramatique), couvrant les deux premiers cycles et le 3^e cycle amateur. Ce texte marque une volonté de clarification et d'harmonisation de l'offre d'enseignement artistique sur le territoire national. Les CRC, souvent issus d'anciennes écoles municipales de musique ou de danse, sont désormais reconnus comme des acteurs à part entière du paysage éducatif artistique, avec des exigences pédagogiques et administratives précises. Le décret insiste sur la nécessité d'un projet d'établissement cohérent, intégrant des pratiques collectives et une ouverture à tous les publics. Il pose aussi les bases d'une évaluation régulière par les DRAC (Directions Régionales des Affaires Culturelles), garantissant la qualité et la pérennité des enseignements proposés. Enfin, il permet une meilleure lisibilité pour les usagers et les collectivités locales, en distinguant clairement les niveaux de rayonnement et les missions associées.

Le Schéma national d'orientation pédagogique (SNOP)

Le SNOP est défini par l'État (ministère de la Culture) pour encadrer l'organisation, les missions et les contenus pédagogiques de l'enseignement artistique spécialisé dans les conservatoires, y compris les CRC. Il fixe les grandes orientations pour l'éveil, l'initiation et l'acquisition des savoirs fondamentaux nécessaires à une pratique artistique autonome, qu'elle soit amateur ou professionnelle.

Le SNOP s'appuie sur l'article L216-2 du Code de l'éducation, qui précise que l'État classe les établissements (CRC, CRD, CRR) selon leur rayonnement et leurs missions, et définit un cadre pédagogique national. Ce schéma vise à garantir une cohérence entre tous les conservatoires, quel que soit leur niveau, en fixant des principes communs :

- o **Progressivité des apprentissages** : Organisation des cursus en cycles (éveil, initiation, approfondissement), avec une attention particulière à la transition entre chaque étape.
- o **Diversité des pratiques** : Intégration des pratiques collectives (orchestres, chorales, ensembles) et des disciplines complémentaires (culture artistique, histoire des arts, improvisation, etc.).
- o **Ouverture culturelle** : Participation active à des projets d'éducation artistique et culturelle (EAC), en lien avec les écoles, les associations et les structures culturelles locales.
- o **Évaluation et certification** : Mise en place d'une évaluation continue et d'épreuves terminales pour les diplômes nationaux, conformément aux référentiels définis par le ministère.

Le SNOP est donc un outil de **standardisation qualitative**, permettant d'assurer que chaque CRC, même de petite taille, propose un enseignement structuré, progressif et ouvert à tous.

Le conservatoire

UN PEU D'HISTOIRE

Le 9 mai 1968, est créé le Conservatoire de musique, d'art dramatique et danse de Vincennes. C'est à l'époque une association régie par la loi de 1901. Le conseil municipal du 30 juin 1997 municipalise à l'unanimité le conservatoire à compter de la rentrée de septembre 1997.

■ NOMBRE D'ÉLÈVES ET RÉPARTITION (AU 01/10/2025)

910 élèves :

- 70 élèves en éveil
- 690 élèves en musique
- 29 élèves en initiation danses
- 86 élèves en danse classique
- 75 élèves en danse jazz
- 27 élèves en art dramatique
- 5 élèves en atelier handicap

Le total est supérieur à 910, étant donnés les doubles cursus.

■ RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES ÉLÈVES

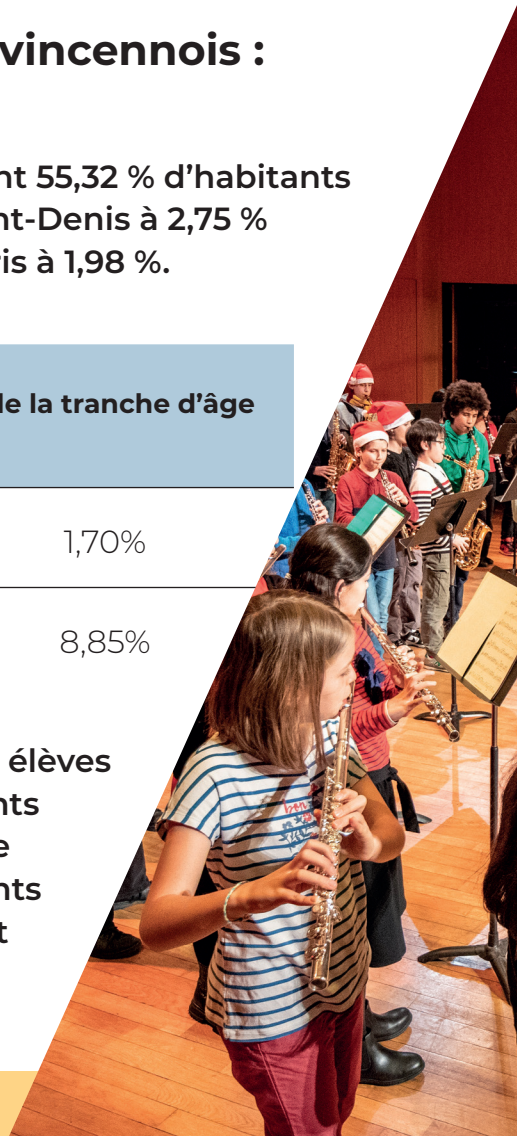
Les élèves sont très majoritairement des vincennois :

90,33 % soient 822 élèves

Puis ce sont des habitants du Val-de-Marne à 5,16 % (dont 55,32 % d'habitants de Fontenay-sous-Bois, ville limitrophe), de la Seine-Saint-Denis à 2,75 % (dont 84 % de Montreuillois, ville limitrophe) puis de Paris à 1,98 %.

	Population de Vincennes Recensement 2022	Conservatoire (au jour de rentrée 2025)	% de la tranche d'âge
Ensemble	48 368	822	1,70%
0 à 14 ans	7 819	692	8,85%

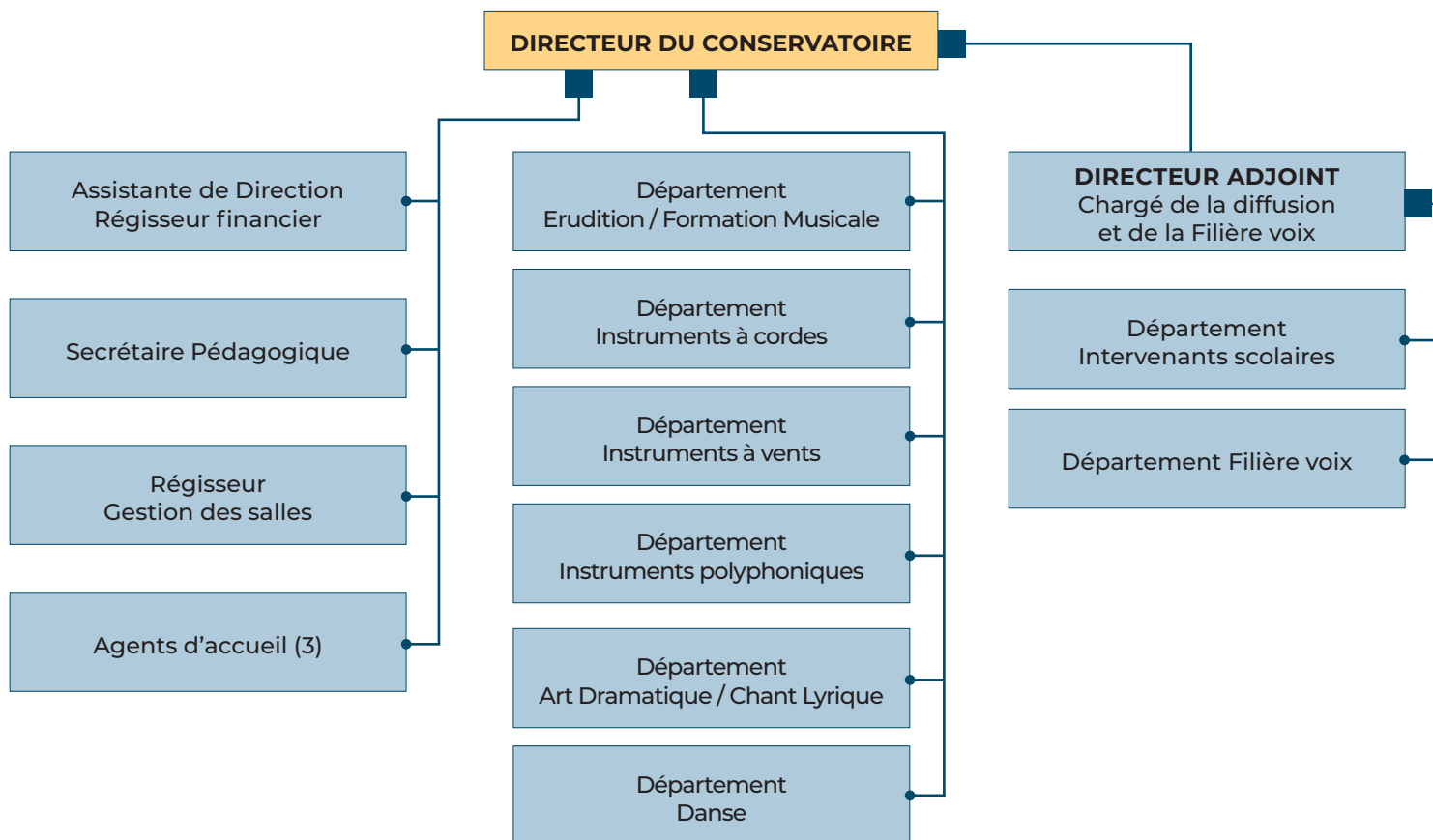
Pour ce qui est des Vincennois, 8,85 % des 0-14 ans sont élèves au conservatoire. Sachant que le pourcentage des enfants fréquentant le Conservatoire est plus élevé pour la seule tranche 4-14 ans (le conservatoire n'accueillant les enfants qu'à partir de 4 ans). Donc on peut estimer qu'un enfant vincennois sur 10 est élèves au Conservatoire.



Le conservatoire

■ LES MOYENS HUMAINS

Organigramme



■ LES ENSEIGNANTS

56 enseignants (professeurs, accompagnateurs, intervenants en milieu scolaire) (37,63 ETP).

- > 19,20 ETP* Titulaires (51,24 %) – 18,27 ETP Non titulaires (48,76 %)
- > 12,22 ETP au grade de Professeur (33 %) – 24,38 au grade d'Assistant (67 %)
- > 5 agents administratifs à temps complet et 3 agents d'accueil à temps non complet

* ETP : Equivalent Temps Plein

Le conservatoire

■ LES STRUCTURES DE CONCERTATION

LE CONSEIL D'ETABLISSEMENT

Chargé de rendre un avis au Maire sur le règlement intérieur du Conservatoire, le règlement des études, le bilan et les prévisions des différentes activités, le suivi du Projet d'Etablissement, les propositions de partenariat et d'entendre chaque année le rapport d'activités présenté par le Directeur du Conservatoire.

Présidé par le Maire, le Conseil comprend : 2 élus (l'Adjoint au Maire chargé du Conservatoire et un Conseiller Municipal nommé par le Maire), 2 représentants élus par les enseignants, 2 par les parents d'élèves, 2 par le personnel administratif et technique, 2 personnalités qualifiées nommées par le Maire, un représentant de l'Education Nationale.

LE CONSEIL PÉDAGOGIQUE

Ayant pour mission de rendre un avis à la Direction du Conservatoire sur le cursus d'études, le respect des valeurs du Projet d'Etablissement, le suivi des objectifs pédagogiques du Projet d'Etablissement, les activités de diffusion. Présidé par le Directeur du Conservatoire, il est composé d'un représentant de chacun des départements pédagogiques. Il est réuni plusieurs fois par an.

LES RÉUNIONS DES DÉPARTEMENTS PÉDAGOGIQUES

Elles réunissent l'ensemble de professeurs de chacun des départements. Le Directeur du Conservatoire peut y assister. C'est au sein de ces réunions que sont élus les représentants de chacun des départements. Elles se réunissent en amont de chaque conseil pédagogique et peuvent se réunir plus souvent si des réflexions ou des réformes sont en cours.

LA RÉUNION PLÉNIÈRE DE RENTRÉE

Elle réunit l'ensemble des professeurs au mois de septembre et est présidée par le Directeur du Conservatoire. C'est l'occasion d'aborder ensemble les sujets communs à tous notamment les consignes administratives, d'accueillir les nouveaux venus et de présenter les sujets majeurs de l'année à venir.

Etat des lieux du Conservatoire

■ LES ÉLÈVES

Les disciplines et les cursus

Le conservatoire a pour mission d'assurer une formation visant à l'autonomie des élèves dans les domaines de la musique, de la danse et de l'art dramatique. Fréquenté par plus de 900 élèves, le conservatoire est largement ouvert sur la ville, grâce à ses liens avec les associations culturelles et le milieu scolaire (intervenant dans les classes et parcours découverte).

L'apprentissage de la musique ou de la danse aide l'enfant à se construire en développant ses aptitudes à la concentration, à l'effort, à l'écoute de l'autre tout en éveillant sa créativité et son imagination. Mais c'est une démarche au long cours qui prend plusieurs années et réclame beaucoup d'investissement personnel : le soutien et l'intérêt des parents est primordial, surtout au début. Bien plus qu'un loisir, cela doit devenir une passion.

Jouer avec d'autres étant la vocation principale du musicien, surtout amateur, les pratiques collectives revêtent une importance particulière et sont donc obligatoires (chorales, musique de chambre, orchestre...).

Les départements et les disciplines

DÉPARTEMENT	DISCIPLINES COMPOSANT LE DÉPARTEMENT
Eveil	Eveil 1 (Moyenne section de Maternelle), Eveil 2 (Grande section de maternelle)
Musique	Ateliers découverte, Flûte traversière, Hautbois, Clarinette, Saxophone, Trompette, Trombone, Piano, Orgue, Clavecin, Harpe, Violon, Alto, Violoncelle, Contrebasse, Guitare, Percussions, Chant lyrique, Batucada, Chant choral FM3/4, Ensemble de guitares, Orchestres à cordes, Pré-harmonie vents, Harmonie Junior, Grand ensemble, Ensemble instrumental Atelier Baroque, Ateliers jazz, Musique de chambre, Ateliers rythmique, Ateliers rythmique Dalcroze, Initiation à la musique contemporaine (piano), Initiation aux claviers anciens, Piano 4 mains, Harmonie au clavier, Basse continue, Accompagnement guitare. Déchiffrage piano, cordes, guitare, chanteurs. Musique Assistée par Ordinateur Atelier Musique et handicap*
Formation musicale	Formation musicale enfants, Formation musicale chanteurs, Formation musicale danseurs, Ateliers de soutien, Culture musicale et artistique, Analyse musicale
Danse	Initiation danse généralisée, danse classique, danse modern' jazz, Atelier de danse classique open
Art dramatique	Art dramatique
Filière voix	Chœur d'enfants, chœur de jeunes, ensemble vocal de jeunes, chœur d'adultes, technique vocale, improvisation

Les disciplines d'éveil

La pratique pour ces années d'éveil s'appuie principalement sur une appréhension commune de la musique et la danse. L'objectif principal en est la découverte personnelle d'éléments simples favorisant l'éveil de la perception, de la créativité et de la sensibilité artistique.

Le contenu de l'enseignement s'articule autour de l'exploration de l'espace et du temps, la reconnaissance et l'expérimentation ludique d'éléments gestuels, rythmiques et mélodiques simples ainsi que des mises en situation chorégraphiques et musicales.

De par leur nature, les phases d'éveil sont le terrain idéal de la transversalité.

À l'issue de ces deux années d'éveil, les enfants alors âgés de 6 ans peuvent choisir entre la musique et/ou la danse.

Les élèves sont admis dans les cours selon leur année de naissance.

L'admission dans les classes d'éveil, d'ateliers « découverte » et d'Initiation danses 1 se fait par tirage au sort. En danse, une audition est organisée pour l'admission directe en Initiation 2 (et niveaux supérieurs).

DÉNOMINATION DE L'ACTIVITÉ	TRANCHE D'ÂGE	TEMPS HEBDOMADAIRE PAR GROUPE (EN HEURES)	NOMBRE DE GROUPES	NOMBRE TOTAL D'ÉLÈVES
Éveil 1	4 – 5 ans	45 mn	3	30
Éveil 2	5 – 6 ans	45 mn	4	40
Ateliers découverte *	6 – 7 ans	1 h15	21 pour les instruments 3 chœurs	63
Initiation Danse 1	6 – 7 ans	1 h	2	24
Initiation musique	7 – 8 ans	20 mn d'instrument en individuel 10 min / élève en petit collectif 2x 45 min de FM1	18 classes de FM1	93 (en 2023)
Initiation danse 2 : classique	7 – 8 ans	2 x 45 min	1	7 (en 2023)
Initiation danse 2 : Jazz	7 – 8 ans	2 x 45 min	1	11 (en 2023)

*Ateliers découverte :

essai de 7 instruments sur
3 séances de 30mn par
instrument par groupe
de 3 plus 45 mn de chorale



La musique

L'apprentissage de la musique ou de la danse aide l'enfant à se construire en développant ses aptitudes à la concentration, à l'effort, à l'écoute de l'autre tout en éveillant sa créativité et son imagination.

Jouer avec d'autres étant la vocation principale d'un musicien, surtout amateur, les pratiques collectives revêtent une importance particulière au Conservatoire et sont donc obligatoires (chorales, musique de chambre, orchestres...).

Les élèves se produisent régulièrement lors d'auditions et concerts du Conservatoire.

CYCLE	NOMBRE D'HEURES HEBDOMADAIRES D'ENSEIGNEMENT	
Initiation	PRATIQUES COLLECTIVES	COUR INSTRUMENTAL INDIVIDUEL
	Cours instrumental en petit groupe (2 à 3 élèves) 30 min.	20'
1^{er} CYCLE 4 ans (+/-)*	La 1^{re} année : Cours instrumental en petit groupe (2 à 3 élèves). 30 min.	20' la 1 ^{re} année 30' à partir de la 2 ^e année
	La 2^e année : une pratique collective axée sur le rythme : Batucada, atelier rythmique instrumental, atelier rythmique Dalcroze. A partir de la 3 ^e année: ensembles instrumentaux, piano 4 mains, ...	
DIPLÔME DE FIN DE 1^{ER} CYCLE PASSAGE EN 2^E CYCLE		
2^e CYCLE 4 ans (+/-)*	Ensembles instrumentaux, musique de chambre, piano 4 mains, déchiffrage, ateliers divers.	40'
DIPLÔME DE FIN DE 2^E CYCLE** PASSAGE EN 3^E CYCLE		
3^e CYCLE CEM 3 ans (+/-)*	Ensembles instrumentaux, musique de chambre, piano 4 mains, déchiffrage, ateliers divers (jazz, musique baroque)	1h
CERTIFICAT D'ETUDES MUSICALES (CEM) ***		
CYCLE SUPERIEUR Admission sur dossier 1 an renouvelable 1 fois	Ensembles instrumentaux, musique de chambre.	1h

* Possibilité d'une année supplémentaire et, dans les cas exceptionnels, d'une deuxième année supplémentaire.

** Pour présenter le diplôme de second cycle en Instrument, il faut avoir obtenu le diplôme de fin de 1^{er} cycle en Formation Musicale.

*** Pour présenter le diplôme de troisième cycle en Instrument, il faut avoir obtenu le diplôme de fin de 2^e cycle en Formation Musicale

La musique les cycles alternatifs

Ces cycles s'adressent aux élèves qui ne souhaitent plus s'inscrire dans un cursus traditionnel. Ceux-ci peuvent alors suivre une scolarité alternative, orientée principalement vers leur future pratique amateur. Ces cycles ne comportent pas d'examens formels mais une validation par contrôle continu.

<p>Parcours Personnalisé Cycle 2 1 an renouvelable 2 fois</p>	<p>Pour les élèves de cycle 2. 20' de cours individuel d'instrument. Participation obligatoire à une pratique collective. Validation du module LR2 de FM.</p>
<p>3° CYCLE Dominante pratique collective 1 an renouvelable 2 fois</p>	<p>30' de cours individuel d'instrument. Participation obligatoire à un orchestre (ou équivalence). Validation en cours de tous les modules des 3 cycles de FM. Validation effective de tous les modules de pratique collective de cycle 2.</p>
<p>3° CYCLE Dominante musique de chambre 1 an renouvelable 2 fois</p>	<p>1h de musique de chambre tous les 15 jours. Un forfait de 9h annuel de cours d'instrument, en soutien de la pratique collective. Validation en cours de tous les modules des 3 cycles de FM. Validation effective de tous les modules de pratique collective de cycle 2.</p>

Les pratiques collectives

Les pratiques collectives sont au cœur de l'enseignement du Conservatoire. C'est pourquoi chaque élève doit suivre une pratique collective selon son instrument et son niveau. Les élèves se retrouvent au sein des chœurs, des orchestres à cordes, des ensembles à vents, des groupes de musique de chambre ou lors de projets transversaux.

La Formation Musicale

CYCLE	MODULES OBLIGATOIRES		MODULES OPTIONNELS
<p>Cycle 1 sur 4 ans</p>	<p>FM 1 - 2 x 45 min par semaine FM 2 - 2 x 45 min par semaine FM 3 - 1h15 par semaine FM 4 - 1h15 par semaine</p>		-
<p>Cycle 2 de 3 à 5 ans 5 modules obligatoires et 1 module optionnel</p>	<p>LR 1 LR 2 LR 3</p>	<p>CAA 1 CAA 2</p>	Musique Assistée par Ordinateur
<p>Cycle 3 de 1 à 3 ans 3 modules optionnels</p>	-		<p>LR 4 CA 3 Théorie Appliquée Culture musicale et artistique Analyse musicale Musique Assistée par Ordinateur</p>

CA : Chant, Audition • CAA : Chant, Audition, Analyse • LR : Lecture et Rythme

Le cursus danse

Trois éléments constituent le cursus de danse : l'initiation «dances» (pour les enfants de 6 ans), l'initiation danse classique ou jazz (7 ans), le cursus de danse classique ou jazz proprement dit (à partir de 8 ans). Un atelier danse classique open est également proposé hors cursus.

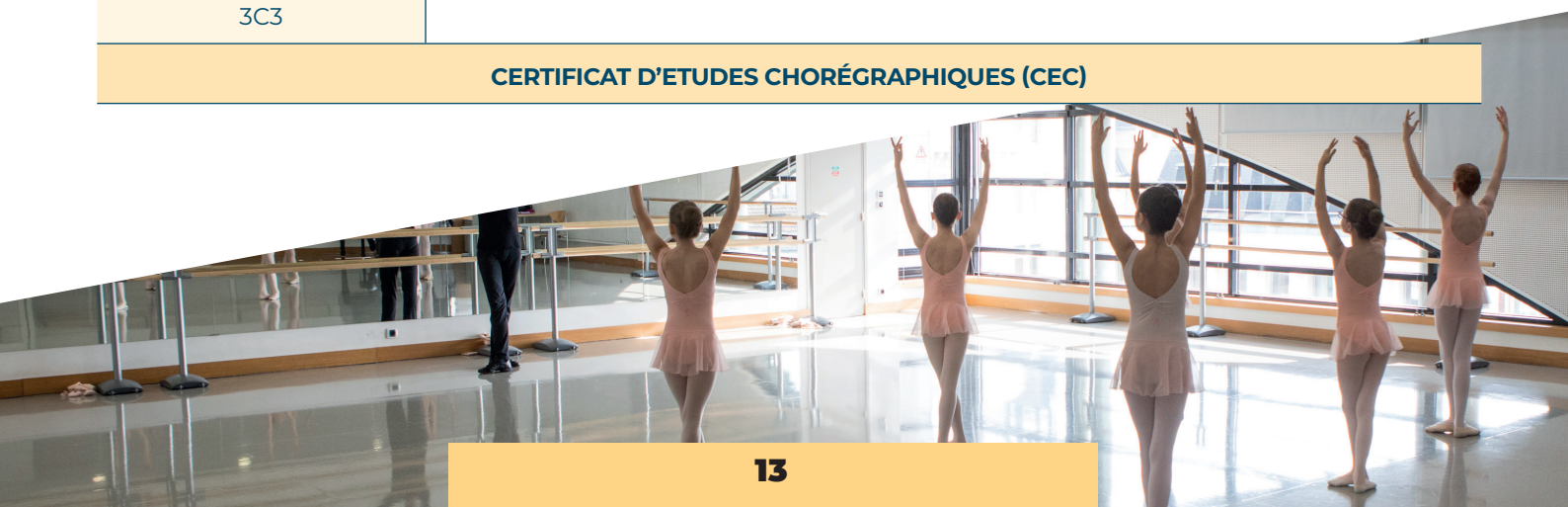
Après les 2 années d'éveil, les enfants qui désirent s'orienter vers la danse choisiront de s'inscrire à l'initiation danses. Cette approche n'est pas encore spécialisée et a pour principal objectif l'expérimentation du mouvement dansé et des principes fondamentaux dans les techniques de danse (admission après tirage au sort).

Le cursus est organisé en cycles et le passage de cycle est sanctionné par un examen. La durée des cours augmente progressivement en fonction du niveau. Un cours complémentaire de Formation Musicale danseurs est obligatoire pour les élèves d'initiation 2 et Cycle 1 (classique et jazz).

L'admission se fait après audition à partir du niveau Initiation 2.

La danse classique

CYCLE	NOMBRE D'HEURES HEBDOMADAIRES D'ENSEIGNEMENT
INITIATION Initiation 1 (socle commun) Initiation 2 (7 ans)	1h 1h45 en deux cours
CYCLE D'ORIENTATION 1C1 1C2 1C3	2h en deux cours 2h30 en deux cours 3h30 en trois cours
DIPLÔME DE FIN DE 1^{ER} CYCLE - PASSAGE EN 2^E CYCLE	
CYCLE ELEMENTAIRE 2C1 2C2 2C3 2C4	3h45 en trois cours 4h en trois cours 4h30 en trois cours 4h30 en trois cours
DIPLÔME DE FIN DE 2^E CYCLE - PASSAGE EN 3^E CYCLE	
CYCLE SECONDAIRE 3C1 3C2 3C3	4h45 en trois cours pour tout le cycle
CERTIFICAT D'ETUDES CHORÉGRAPHIQUES (CEC)	



Atelier de danse classique open (hors cursus)

Ce cours de 1h30 s'adresse aux adolescents et adultes d'un niveau intermédiaire/avancé qui ne peuvent ou ne souhaitent pas s'inscrire dans le cursus danse classique. Inscription sur audition. L'effectif est de 9 élèves en 2024-2025.

Il ne s'agit pas, au moins dans un premier temps, d'accueillir des enfants handicapés en vue de les intégrer dans des classes d'éveil ou de formation musicale, mais de les faire venir dans un lieu de musique où nous pourrions favoriser l'écoute, susciter la créativité, découvrir la « matière sonore », vivre des expériences liant geste, corps et son. Ressentir le plaisir musical individuel et collectif à travers la manipulation d'objets sonores, d'instruments, la découverte puis la maîtrise de sa voix en improvisant et en construisant des séquences musicales simples. La musique est alors un « trait d'union » entre différents acteurs, un moment de plaisir et d'échange où le son serait le prétexte pour rentrer en relation, en communication avec « l'autre ».

La danse jazz

CYCLE	NOMBRE D'HEURES HEBDOMADAIRES D'ENSEIGNEMENT
INITIATION Initiation 1 (socle commun) Initiation 2 (7 ans)	1h 1h45 en deux cours
CYCLE D'ORIENTATION 1C1 1C2 1C3	1h45 en deux cours 2h en deux cours 2h15 en deux cours
DIPLÔME DE FIN DE 1^{ER} CYCLE - PASSAGE EN 2^E CYCLE	
CYCLE ELEMENTAIRE 2C1 2C2 2C3 2C4	2h15 en deux cours 2h30 en deux cours 3h en deux cours 3h en deux cours
DIPLÔME DE FIN DE 2^E CYCLE - PASSAGE EN 3^E CYCLE	
CYCLE SECONDAIRE 3C1 3C2 3C3	3h15 en deux cours pour tout le cycle
CERTIFICAT D'ETUDES CHORÉGRAPHIQUES (CEC)	



L'Art dramatique

Ce cours s'adresse aux jeunes à partir de 15 ans, ainsi qu'aux adultes ayant eu ou non une pratique théâtrale. L'essentiel du travail de la classe porte sur l'interprétation de scènes du répertoire (classique et contemporain) avec, au moins, deux rendez-vous public (à l'auditorium), ainsi qu'un examen devant un jury de professionnels.

Chaque élève s'engage, en début d'année, à venir travailler au minimum deux séances par semaine, faute de quoi, il s'exclura lui-même de la classe. La séance du samedi matin est consacrée à un travail plus spécifique (physique et vocal).

La durée d'un cycle est de trois ans ; un élève pourra rester au maximum 6 ans dans la classe, le passage d'un cycle à un autre faisant l'objet d'une discussion à la suite de l'examen de fin d'année.

L'admission se fait au mois de septembre à la suite d'un entretien et d'une audition

L'Atelier Musique et handicap

Il a pour but de permettre à des enfants en situation de handicap d'intégrer, de participer à la vie musicale d'un établissement artistique spécialisé tel que le conservatoire afin d'y rencontrer musiciens et musique. La durée des cours est variable, en fonction de chaque enfant. Les enfants peuvent être seuls ou en petit groupe.

Il ne s'agit pas, au moins dans un premier temps, d'accueillir des enfants handicapés en vue de les intégrer dans des classes d'éveil ou de formation musicale, mais de les faire venir dans un lieu de musique où nous pourrions favoriser l'écoute, susciter la créativité, découvrir la « matière sonore », vivre des expériences liant geste, corps et son.

Ressentir le plaisir musical individuel et collectif à travers la manipulation d'objets sonores, d'instruments, la découverte puis la maîtrise de sa voix en improvisant et en construisant des séquences musicales simples. La musique serait alors un « trait d'union » entre

différents acteurs, un moment de plaisir et d'échange où le son serait le prétexte pour rentrer en relation, en communication avec « l'autre ».



Les moyens matériels

■ LOCAUX ET ÉQUIPEMENTS

Le Conservatoire est installé dans le bâtiment Cœur de ville inauguré en novembre 2003 et pensé dès le départ pour accueillir le conservatoire (isolation phonique). Le bâtiment comprend aussi un auditorium (en partie géré par le Conservatoire), une médiathèque, des salles de réunion et des bureaux (directions de l'action culturelle, des archives-patrimoine, de l'enfance jeunesse, des ressources humaines).

54 salles sont dédiées au seul conservatoire : 24 pour l'enseignement instrumental, 2 studios de danse, trois vestiaires, une salle de MAO, 1 salle pour l'art dramatique (avec boîte noire et grill), 7 salles de formation musicale, 4 salles de pratique collective, 1 salle des professeurs, un hall d'accueil, 4 bureaux administratifs, 6 réserves.

a - Parc d'instruments à usage interne

1 saxophone soprano, 3 saxophones alto, 1 saxophone ténor, 1 saxophone baryton, 6 saxophones soprano courbes, 7 clarinettes, 9 flûtes traversières, 3 flûte à tête courbe, 3 cornets, 9 trombones, 6 hautbois, 7 contrebasses, 6 violoncelles (4 $\frac{1}{4}$, 2 $\frac{1}{2}$), 9 altos (3 $\frac{1}{8}$, 4 $\frac{1}{4}$, 2 $\frac{1}{2}$), 9 violons, 2 harpes double mouvements, 1 harpe simple mouvement, 2 harpes celtiques, guitares, 1 clavecin à 2 claviers, 1 orgue électrique à 2 claviers, 1 orgue liturgique à 2 claviers, 3 pianos demi-queue, 9 pianos quart-de-queue, 23 pianos droits (dont 4 usagés et un très ancien), 1 piano numérique, 1 cristal de l'instrumentarium Baschet, 2 timbales n°1, 2 timbales n°2, 2 timbales n°3, 2 timbales n°4, 3 batteries complètes, 2 vibraphones, 1 xylophone, 1 paire de congas, 4 paires de bongos, 2 marimbas, 2 caron, 9 surdos, 5 triangles, 1 cressette, 1 djembé, 1 guiro, 5 tambourins, 5 paires de claves, 1 gros caisse symphonique, une trentaine d'instruments pour la batucada, des instruments d'éveil, des instruments pour l'atelier handicap.

b - Parc d'instruments de prêt (aussi à usage interne)

1 saxophone soprano, 3 saxophones alto, 1 saxophone ténor, 1 saxophone baryton, 6 saxophones soprano courbes, 7 clarinettes, 9 flûtes traversières, 3 flûte à tête courbe, 3 cornets, 9 trombones, 6 hautbois, 7 contrebasses, 6 violoncelles (4 $\frac{1}{4}$, 2 $\frac{1}{2}$), 9 altos (3 $\frac{1}{8}$, 4 $\frac{1}{4}$, 2 $\frac{1}{2}$), 9 violons

c - Modalités du prêt d'instruments

Les instruments sont mis à disposition gratuitement des élèves dans le cadre des « Ateliers découvertes ». Les instruments non utilisés dans ce cas sont loués aux élèves en initiation.

d - Matériel son, informatique musicale, électroacoustique, vidéo

4 postes informatiques avec « Finale » et Sony vegas pro », 4 postes informatiques avec « Protools » avec interfaces « Mbox » et « Digi001 », 1 caméra Full HD, 6 claviers maîtres, 4 enceintes génélec actives, 6 microphones, 2 tables de mixage, 3 enregistreurs numériques, 1 Karlax.

e - Costumes, accessoires, éléments de décor (art dramatique)

Costumes, accessoires et éléments de décors issus d'anciens spectacles de danse classique, danse jazz ou filière voix : plus d'une centaine de costumes, quelques éléments de décors (caisses et panneaux en bois, bar en bois, phare et tables en carton...).

f - Equipement des studios de danse (barres fixes; amovibles; planchers; tapis de sol ; miroirs)

Miroirs (2mx8m, 2mx3m, 2mx6m), tapis de sol, piano (cf. ci-dessus), chaîne hi-fi, barres de danse fixe (10 m de longueur), barres de danse amovible (18 m de longueur).

g - Equipement complémentaire : squelette; rétroprojecteur; tableau de papier; téléviseur; magnétoscope/DVD; petits instruments de percussions pour danseurs

2 paper board, 2 téléviseurs, 1 vidéoprojecteur mobile, 1 vidéoprojecteur fixe, 2 lecteurs DVD, chaînes hi-fi dans chaque salle.

h - Equipements scéniques

Dans la salle d'art dramatique : 6 projecteurs, 1 grill 12 circuits, 1 jeu d'orgue, 1 rideau de scène, 1 tapis de danse.

Dans l'auditorium (à gestion partagée) : 4 Microphones, 3 Microphones HF Sennheiser, 4 H.P. de diffusion, 1 Console de mixage, 1 Lecteur minidisc, 2 Lecteurs CD, 1 Jeu d'orgue, 16 PC ADB, 22 Découpe complète ADB, 10 Par 64

i - Livres, CD, DVD, partitions

Environ 10 000 partitions d'œuvres, parfois réunis dans des recueils.

Données financières*

Recettes de fonctionnement	
- État (DRAC)	-
- Région	-
- Département (subvention d'aide à projet)	4 000,00 €
- Collectivité gestionnaire	2 067 122,55 €
- Droits de scolarité	465 046,00 €
- Autres (locations de salles)	26 979,00 €
Dépenses de fonctionnement	
- Charges de personnel	2 318 739,73 €
- Charges de gestion courante	240 988,95 €
- Autres (remboursements de cotisations)	3 418,87 €

Soit un coût global de 2 559 729 € pour 945 élèves

Soit un coût moyen de 2 709 € / élève

Les cotisations représentent environ 492 € / élève, soit 18,17 % du coût global.

Le coût net par élève à la charge de la Ville de Vincennes est de 2 216 €.

*Données transmises par le service finances de la Ville de Vincennes (données 2023).

Les moyens matériels

Tout au long de l'année de nombreuses manifestations permettent de découvrir le travail des élèves du Conservatoire : concerts des orchestres et des chœurs, spectacle des élèves comédiens, concerts menés en partenariat avec les écoles de la ville ou encore les heures musicales, mini-concerts que les élèves musiciens offrent au public, le jeudi en salle Berlioz au Conservatoire (ces auditions publiques sont gratuites).

Tous les deux ans, les classes de danse présentent un gala (danse classique ou jazz en alternance).

De plus, la saison des Inouïs proposée par les professeurs du Conservatoire fait découvrir ou redécouvrir des œuvres instrumentales ou vocales tout au long de l'année.

Tableau synthétique des événements par type Pour l'année 2024-2025

MANIFESTATIONS	SÉANCES	PUBLIC PRÉSENT	COMMENTAIRE
Saison des Inouïs de Vincennes	5	997	Concerts des professeurs : Escale en Grèce, Froissements d'ailes, Musiques nippones, Le baroque au féminin, de Venise à Paris, Gabriel Fauré : le génie de la mélodie
Concert de la Filière voix et de l'atelier lyrique	11	1 729	L'Etrange Noël de la Filière voix (tous), Atelier Lyrique : Passion Italie, Chœur et orchestre autour des Schicksalslied de Brahms (adultes), Ciné-concert Miyazaki, Atelier Lyrique : Le Verfügbar aux enfers, Cantate panorama (adultes), Renaissance-électro
Danse (jazz et initiation)	3	572	Spectacle de la classe de danse jazz : Dans le studio de danse modern jazz et présentation du travail des initiations
Concerts des orchestres	6	1146	Ensemble instrumental à cordes, grand ensemble à vents et à cordes
Heures Musicales	16	300	Auditions mélangées d'élèves
Projets et auditions de classes	37	1 965	Classes d'instruments ou d'art dramatique
Évènementiel	9	1 772	Conférence chantée pour la Fête des seniors, séance de Froissement d'ailes pour les élèves et parents, Le Carnaval des Animaux pour l'ensemble des classes de maternelles dans le cadre de la Semaine de la Petite enfance
Hors-les-murs	3	340	Petit concert grec pour la Journée eco-citoyenne, Concert de Batucada le 16 juin, concert de trombones sur le parvis le 25 juin
Orchestres extérieurs	8	2 071	Concerts des clés d'Euphonia
Restitutions d'Interventions scolaires	5	421	Restitution d'interventions danse, concert de chorales de l'école du sud, Batucada (écoles : Est libération, et Sud) Voyages chanté dans les comédies musicales d'Est Passeleu





Parcours découvertes	24	5 703	En lien avec les 5 inouïs et un parcours des Clés d'Euphonia, pour les élèves des écoles élémentaires (publiques et privées)
Peace and love	2	330	Spectacle de prévention des risques auditifs à destination des collégiens
TOTAL	130	17 345	

DONT 97 ÉVÈNEMENTS OUVERTS AU GRAND PUBLIC, AYANT ACCUEILLI PRÈS DE 10.000 SPECTATEURS

■ LA COMMUNICATION

La communication du Conservatoire est multi-supports

En papier

- Un fascicule de saison (A4 plié en 3, recto-verso, 5 000 exemplaires) qui paraît début septembre présentant la saison de concerts (Inouïs, Filière voix, Gala, Clés d'Euphonia). Il est disponible dans tous les lieux publics de Vincennes.
- Des affiches pour les besoins des spectacles, affiché au format A3 au Conservatoire, ou dans les colonnes Morris (pour Inouïs, Filière voix).
- Des tracts pour les Inouïs (A5 couleur, recto) distribués aux élèves des professeurs concernés, avec quelques exemplaires supplémentaires en libre disposition au Conservatoire.
- Des articles réguliers dans le Vincennes info et les annonces des concerts dans l'agenda.

En dématérialisé

- Des pages sur le site de la Ville sur le Conservatoire en général.
- Les annonces des concerts dans l'agenda avec des reprises éventuelles dans la newsletter municipale et sur le groupe Facebook de Vincennes.
- Un espace communication sur le logiciel métier.
- Une newsletter mensuelle (1 565 ouvertures en moyenne).
- Un groupe Facebook (1 410 membres) (publication quotidienne des anniversaires, annonce des manifestations, photos ou vidéos de retour sur les manifestations).
- Depuis mai 2022, un podcast sur Youtube. Un numéro avant chaque grande manifestation (34 numéros publiés pour 84 vues en moyenne)
- Depuis juin 2022, un écran d'accueil électronique changé tous les jours (avec les absences de professeurs, les anniversaires, les informations de la scolarité et les spectacles à venir).

Les Partenaires

■ LES ACTEURS CULTURELS MUNICIPAUX

Le service de l'action culturelle qui propose une vingtaine de spectacles par an (chanson, musique du monde, humour, jeune public, nouveau, cirque, danse, théâtre). Des partenariats réguliers sont menés avec le conservatoire et seront renforcés dans le cadre du nouveau Projet d'Établissement.

La médiathèque Cœur de ville, située dans le même bâtiment que le Conservatoire, et les 3 bibliothèques de quartier qui mettent à disposition plus de 220 000 documents adultes et jeunesse : 180 000 livres, 30 000 CD, 14 000 DVD, 400 abonnements à des magazines... Les médiathèques, ce sont aussi des espaces de travail, de lecture et de détente pour tous, et des animations tout au long de l'année : spectacles-contes, lectures, conférences, formations multimédia, projections de films... Des partenariats réguliers sont menés avec le conservatoire (tenue de petits concerts ou d'heure musicale, animation musicale en lien avec leur activité) et seront renforcés.

Les concerts de la saison musicale classique Prima la musica. Une dizaine de concerts par an de musique de chambre ou d'orchestre sont organisés par l'association éponyme. Des partenariats ponctuels sont menés avec le conservatoire, principalement pour du prêt de salles.

L'Espace Sorano, association subventionnée par la Ville de Vincennes, est un lieu culturel pluridisciplinaire qui propose une saison annuelle de concerts de jazz, de spectacles et d'expositions. Il propose également des projections cinéma, des conférences et de nombreuses manifestations. L'Espace Sorano accueille aujourd'hui près de 4 000 adhérents, de tous âges, qui y pratiquent des activités culturelles, linguistiques, éducatives et d'expression corporelle. Quelques 70 activités sont proposées soit par les animateurs salariés de l'Espace Sorano soit par des associations hébergées. Il n'y a pas de collaboration en cours avec le Conservatoire. Mais cela pourrait être le cas avec ce nouveau projet d'établissement.

Le Cinéma Le Vincennes. Le cinéma Vincennes-palace a été aménagé dans les années 30 en s'insérant dans les volumes d'un vaste café-restaurant, le Continental, où étaient déjà organisées des projections dès avant 1914. En 1979, le cinéma est profondément transformé. Trois salles sont aménagées, il devient : les Trois Vincennes. En 2002, à l'occasion d'un changement de propriétaire, l'établissement est entièrement rénové et une quatrième salle est ouverte. Il prend le nom de «Le Vincennes» [...]. Le Cinéma participe au festival Chœurs de ville en proposant une séance en lien avec le thème des chorales.

Le bois de Vincennes compte également des lieux culturels d'importance. Des partenariats ponctuels ont été engagés avec les théâtres de la Cartoucherie : Théâtre du Soleil, Théâtre de la Tempête, Théâtre de l'Aquarium, Théâtre de l'Épée de Bois. Il y a aussi l'Atelier de Paris, Centre de développement chorégraphique national ;

Le Conservatoire trouve également toute sa place dans les grands événements culturels vincennois : Fête de la musique, Vincennes estival club au Château, Vincennes château de lumières, Festival America (en septembre les années paires), Vincennes Film Festival (en novembre les années impaires).

Les Partenaires

■ LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

La ville de Vincennes dispose de 9 écoles maternelles et 7 écoles élémentaires publiques. Il y a 3 collèges, deux lycées d'enseignement général et un lycée professionnel publics. L'offre éducative privée se compose de deux écoles élémentaires privées, d'un établissement (de la maternelle au lycée), d'un lycée général et technologique et d'un lycée (École du Bâtiment et des Travaux Publics).

Pour ces établissements le conservatoire propose principalement :

4 intervenants scolaires : 3 musiciens et une danseuse, interviennent chaque semaine pour 46h (38h en musique et 8 h en danse) dans plus de 75 classes annuelles (30 classes de maternelles venues d'au moins 5 écoles et 45 classes de primaires venues des 7 écoles élémentaires publiques)

Des Parcours découvertes, depuis 2010, à destination des élèves des écoles primaires, en lien le plus souvent avec les Inouïs pour près de 4 500 élèves, venus de 78 classes différentes des 10 écoles élémentaires publiques ou privées.

Accueil annuel de Peace and love, depuis novembre 2014, concert de prévention des risques auditifs pour les collégiens et les lycéens. Proposition faite à tous les établissements publics, et privés en 2019.

Enfin, des actions dans le cadre de la Semaine de la petite enfance qui peuvent prendre la forme d'un spectacle proposé à tous les enfants des écoles maternelles, d'un spectacle proposé au grand public (à partir de 4 ans) ou, une fois, d'un spectacle en tournée dans les crèches.

■ LES ASSOCIATIONS

Le Conservatoire accueille régulièrement dans ses locaux pour des cours ou des répétitions une douzaine d'associations vincennoises.

Il s'agit principalement d'associations de chorales (Chœur Saint-Louis de Vincennes, Chœur Chanter, Clubs loisirs découvertes, Amicale du personnel de la ville, Tonalités, Leop'Art) qui prennent également part, tous les deux ans au du Festival Chœurs de ville. D'autres associations sont en partenariat avec le Conservatoire (Harmonie Municipale, l'orchestre « Les Clés d'Euphonia », l'ensemble d'accordéons « Accords, Nacre et Soufflet ») ainsi qu'une association liée à la pédagogie Dalcroze (Des notes et des pas), en partenariat avec le Conservatoire.

Enfin, des compagnies théâtrales sont également accueillies dans le cadre de répétitions pour leurs créations (Compagnie Sandrine Anglade, Collectif Bonheur Intérieur Brut, Compagnie Quand on est 3, Compagnie Vert Bitume).

Projet d'établissement 2025/2030

AFIN DE COMPLÉTER L'ÉTAT DES LIEUX ET D'ÉVALUER LES ACTIONS DU CONSERVATOIRE, UN GRAND SONDAGE A ÉTÉ INITIÉ RÉPONDANT AUX OBJECTIFS SUIVANTS :

1 • Évaluer la satisfaction des élèves et des enseignants

➔ **Objectif :** Mesurer le niveau de satisfaction des élèves (et des parents, le cas échéant) ainsi que des enseignants concernant les différentes facettes du conservatoire (enseignement, infrastructures, équipements, etc.).

2 • Analyser les besoins en termes d'infrastructures et d'équipements

➔ **Objectif :** Identifier les éventuelles lacunes ou besoins en matière d'infrastructures (salles de cours, équipements, matériel pédagogique, instruments de musique) pour mieux répondre aux attentes des élèves et du personnel.

3 • Comprendre la diversité des pratiques artistiques et les attentes des élèves

➔ **Objectif :** Identifier les domaines artistiques les plus pratiqués (musique, danse, théâtre, etc.) et les attentes des élèves en termes de formation, de styles ou de niveaux d'enseignement.

4 • Évaluer la communication interne et externe du conservatoire

➔ **Objectif :** Analyser la qualité de la communication au sein du conservatoire (entre élèves, enseignants, administration) et entre le conservatoire et l'extérieur (parents, partenaires, public).

5 • Identifier les enjeux pédagogiques et les méthodes d'enseignement

➔ **Objectif :** Obtenir des retours sur les méthodes pédagogiques utilisées (innovantes, classiques, adaptées aux différents niveaux) et la possibilité d'évolution des pratiques éducatives.

6 • Évaluer les événements et les opportunités de scène

➔ **Objectif :** Analyser l'importance des événements organisés par le conservatoire (concerts, spectacles, représentations) et leur impact sur la formation des élèves.

7 • Recueillir des suggestions pour l'amélioration continue

➔ **Objectif :** Permettre aux participants de faire part de leurs suggestions et idées pour améliorer l'offre de formation, les infrastructures ou la gestion du conservatoire.



Projet d'établissement 2025/2030

Le sondage a été effectué du 18 janvier au 16 février 2025.
Les questionnaires ont été proposés en version numérique,
à l'exception du formulaire des élémentaires qui a été proposé
sous format papier.

**Les retours ont été nombreux :
627 questionnaires ont été remplis.**

	NOMBRE DE SONDÉS	% SONDÉS PAR RAPPORT AU NOMBRE D'INSCRITS AU CONSERVATOIRE
Elémentaires	163	47,25%
Collégiens	44	18,33%
Lycéens et adultes	33	17,10%
Parents d'élèves	225	28,59%
Vincennois	113	-
Enseignants	49	
	627	

Le pourcentage de retour des élémentaires témoigne de la forte incitation des professeurs pendant les temps de cours où les élèves avaient la possibilité de prendre un temps pour remplir les questionnaires sur place. On peut également remarquer un taux significatif de participation des parents d'élèves (majoritairement sur la tranche 6-11 ans).

Le questionnaire rempli par les vincennois non-inscrits au conservatoire présente des résultats malheureusement peu exploitables, dans la mesure où la réponse à certaines questions laisse à penser que la grande majorité des sondés relèvent en réalité de la catégorie « élèves » ou « parents d'élèves ». Le résultat de ce questionnaire vient donc corroborer celui de ces deux catégories mais ne peut que très partiellement témoigner du regard extérieur attendu.

Enfin les enseignants des écoles élémentaires ont fait émerger des points de vue intéressants sur la dimension pédagogique « hors les murs » du conservatoire.

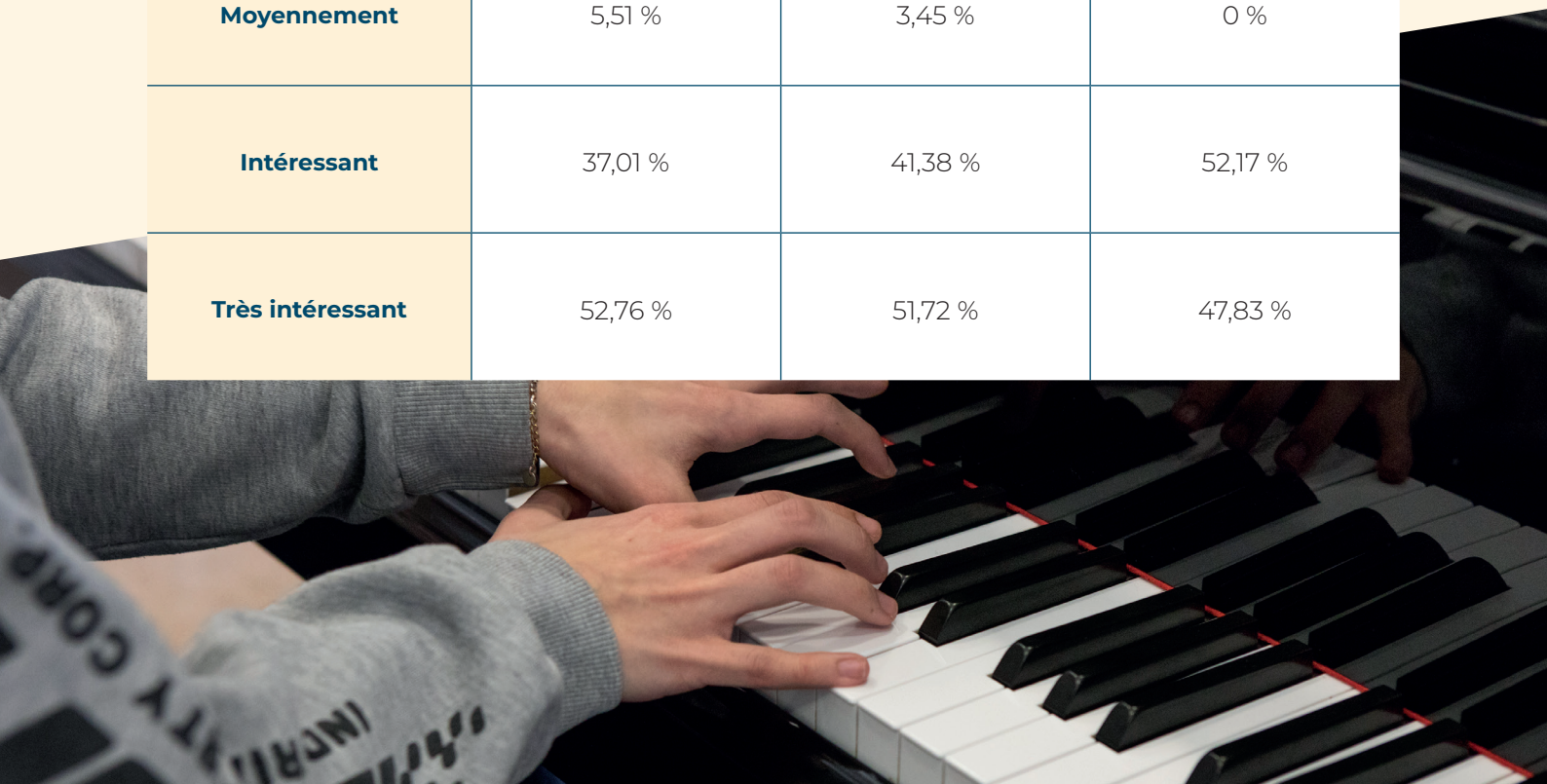
Projet d'établissement 2025/2030

Les points forts

De l'ensemble de ces questionnaires assez exhaustifs se dégagent deux grandes satisfactions ; la qualité de l'enseignement délivré est largement valorisée et la richesse des manifestations est plébiscitée.

L'enseignement : Il est jugé satisfaisant ou très satisfaisant par 90 % des élèves de primaire et du collège.

LES COURS D'INSTRUMENTS	ÉLÉMENTAIRE	COLLÈGE	LYCÉE / ADULTES
Nombre de réponses	127	29	-
Pas intéressant	2,36 %	0 %	0 %
Peu intéressant	2,36 %	3,45 %	0 %
Moyennement	5,51 %	3,45 %	0 %
Intéressant	37,01 %	41,38 %	52,17 %
Très intéressant	52,76 %	51,72 %	47,83 %



Projet d'établissement 2025/2030

L'appréciation des parents d'élèves se traduit par des niveaux équivalents (80 à 100 % selon les disciplines).

INDIQUEZ VOTRE NIVEAU DE SATISFACTION QUANT À LA QUALITÉ DES ENSEIGNEMENTS SUIVANTS	INSTRUMENT	FORMATION MUSICALE	DANSE	ART DRAMATIQUE	FILIÈRE VOIX
Très satisfaisant	135	96	47	1	12
Satisfaisant	54	76	18	4	8
Moyen	8	23	4	-	3
Médiocre	0	4	2	-	2
Insatisfaisant	0	3	0	-	0
Pourcentage de « satisfaisant » et « très satisfaisant »	95,94 %	85,15 %	91,55 %	100 %	80 %

> LES MANIFESTATIONS

Elles sont également plébiscitées par tous en tant que spectateurs. De l'autre côté de la scène les élèves apprécient largement les prestations publiques. Globalement, les élèves ne choisissent pas dans leurs préférences entre les cours, les pratiques collectives et faire des concerts. La qualité des locaux est également appréciée et les supports de communication sont globalement connus et utilisés.



Projet d'établissement 2025/2030

Les pistes d'amélioration

A l'inverse, le fonctionnement général du Conservatoire est ressenti comme complexe par de nombreux parents d'élèves. Si les élèves semblent se retrouver assez facilement dans leur cursus (certainement avec les explications de leurs enseignants), de nombreux parents ont des difficultés à suivre le système progressif des enseignements.

QUE PENSEZ-VOUS DU FONCTIONNEMENT PÉDAGOGIQUE ?

Simple à comprendre	124
Complexe à comprendre	101

(Questionnaire des parents d'élèves)

En effet, les études instrumentales sont organisées en cycles de 3 à 5 ans, les études de FM sont réparties entre différents modules (validés par examen ou par contrôle continu) et les pratiques collectives peuvent être différentes chaque année. Cette organisation a toujours pour but de faciliter l'apprentissage des élèves mais la raison n'en est pas toujours perceptible par les parents.

Dès la mise en place des modules de Formation musicale, un livret de l'élève accessible par internet a été mis en place. De nombreuses informations sont disponibles sur le site Internet de la Ville.

Les modalités d'inscription ou de réinscription sont communiquées très en amont et le secrétariat fait de son mieux pour répondre aux interrogations générales et particulières. Malgré cela, il ressort clairement des questionnaires que la communication doit être encore améliorée sur ce sujet.

Autre point à travailler : la gestion des emplois du temps est depuis toujours un problème pour les familles. Il est difficile de conjuguer les activités de ses enfants, en proportion de leur nombre et de la variété de leurs activités extra-scolaires.

Il y a une forte demande d'anticipation mais à la différence de nombreuses activités dont les horaires sont fixes et prévisibles d'une année sur l'autre, les activités de l'année dépendent des résultats de l'enfant, de sa progression et de ses envies.

Les propositions pour les pratiques collectives pour l'année scolaire N+1 sont faites par les enseignants dès le mois de mai. Mais les horaires de FM dépendent des résultats de l'année en cours et ne peuvent être communiqués aux familles avant l'été (la session d'examen se déroule mi-juin).

Les horaires des cours individuels sont un autre sujet de tension. Ceux-ci sont établis à la rentrée en fonction des effectifs de chaque professeur. Les familles peinent à admettre que l'emploi du temps des enseignants n'est pas linéaire. Les enseignants ont un temps de cours fixe à répartir entre leurs élèves de niveaux et de temps de cours différents et n'ont pas des créneaux prédéfinis pour tels et tels niveaux.

La mise au point des emplois du temps est un souci majeur des enseignants qui doivent faire correspondre leurs impératifs avec les demandes plus ou moins souples des familles.

Projet d'établissement 2025/2030

Fort de ces éléments de bilan et des enseignements issus du sondage, partagés avec les membres du Conseil d'établissement, le Conservatoire de Vincennes a pu établir les grands axes de son projet d'établissement pour les 5 années à venir, ancré dans une tradition d'excellence artistique et éducative et s'engageant pleinement dans la transmission de la musique, de la danse et des arts du spectacle auprès de tous les publics.

Le présent projet d'établissement est donc une feuille de route visant à développer et à renforcer l'identité et la mission du Conservatoire. Il s'inscrit dans une dynamique de renouvellement et d'innovation pédagogique, en cohérence avec les aspirations et les besoins des élèves, des familles et de la communauté locale.

Objectifs principaux du projet d'établissement :

→ **PROMOUVOIR L'EXCELLENCE PÉDAGOGIQUE**

Le Conservatoire de Vincennes met un accent particulier sur l'accompagnement individualisé de chaque élève, dès son plus jeune âge, en veillant à offrir des parcours diversifiés et adaptés aux ambitions artistiques de chacun. Les enseignants, expérimentés, ont pour mission de transmettre leurs savoirs dans un cadre propice à l'épanouissement créatif et à l'acquisition de compétences artistiques solides.

→ **FAVORISER L'ACCÈS À LA CULTURE POUR TOUS**

Le Conservatoire aspire à démocratiser l'accès à l'enseignement artistique en rendant la musique, la danse et les arts du spectacle accessibles à un large public. Des actions de sensibilisation, des partenariats avec les écoles, ainsi que des tarifs adaptés (quotient familial) contribuent à l'inclusion culturelle de tous les Vincennois, sans distinction d'âge, d'origine ou de niveau socio-économique.

→ **ENCOURAGER LA CRÉATIVITÉ ET L'INNOVATION ARTISTIQUE**

Le Conservatoire s'engage à être un lieu d'expérimentation et de création, où les élèves peuvent développer leur propre univers artistique. Il encourage les collaborations interdisciplinaires et soutient des projets créatifs ambitieux, en phase avec les évolutions contemporaines des arts et des technologies.

→ **DÉVELOPPER LA COOPÉRATION AVEC LE TISSU LOCAL ET RÉGIONAL**

Le Conservatoire entend renforcer ses partenariats avec les institutions culturelles, les écoles et les associations locales, mais aussi avec les acteurs régionaux. Ces collaborations permettent non seulement de créer des synergies, mais aussi d'offrir aux élèves des rencontres artistiques et représentations enrichissantes.

→ **CRÉER UN ENVIRONNEMENT D'APPRENTISSAGE INCLUSIF ET BIENVEILLANT**

Un des objectifs centraux du projet d'établissement est de faire du Conservatoire un lieu où chaque élève se sente accueilli, respecté et encouragé à donner le meilleur de lui-même. La diversité des profils et des pratiques artistiques est une richesse que nous souhaitons valoriser au sein de notre établissement, en veillant à l'épanouissement personnel et à la réussite collective.

→ **PROMOUVOIR LA VISIBILITÉ DU CONSERVATOIRE AU SEIN DE LA VILLE ET AU-DELÀ**

Le projet d'établissement vise également à renforcer la place du Conservatoire dans la vie culturelle de Vincennes et à le faire connaître davantage en dehors de la commune. Cela passe par l'organisation d'événements, de concerts, de spectacles et de festivals, ainsi que par la participation à des projets artistiques régionaux.

Projet d'établissement 2025/2030

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

■ PÉDAGOGIE DE GROUPE

Le Conservatoire se donne pour objectif de développer l'enseignement en petit groupe parallèlement à l'enseignement individuel traditionnel et à la pratique collective.

En effet, depuis l'année scolaire 2020/2021, le Conservatoire teste un double enseignement instrumental pour les élèves des 2 premières années. Ceux-ci bénéficient chaque semaine d'un cours individuel et d'un cours en petit groupe de 2 ou 3 élèves.

Les résultats ont été remarquables, tant dans la progression de l'apprentissage technique que dans la prise d'autonomie et l'écoute de l'autre.

Fort de ce premier succès, ce dispositif sera progressivement étendu à l'intégralité du 1^{er} cycle d'enseignement à partir de la rentrée 2026/2027.

		NOMBRE D'HEURES	TOTAL HORAIRE
Cycle 1 – 2^e année	Septembre 2026	13h30	13h30
Cycle 1 – 3^e année	Septembre 2027	10h	23h30
Fin de cycle 1	Septembre 2028	8h	31h30

Parallèlement, un autre dispositif est à l'essai depuis la rentrée de septembre 2024 en proposant un enseignement intégralement en petit groupe de 3 élèves pendant les 2 premières années. Les élèves ont 2 cours collectifs instrumentaux de 45' répartis sur la semaine. Cette organisation sera évaluée en fin d'année.

■ FORMATION MUSICALE

Les différents sondages réalisés auprès des enfants et de leurs parents ont montré que la Formation musicale reste encore mal aimée des élèves, particulièrement des adolescents.

Une réforme des programmes est donc envisagée sur les axes suivants :

■ Pour le 1^{er} cycle :

- Inspiration des méthodes pédagogiques de type Jacques Dalcroze (pédagogie basée sur le mouvement et l'appropriation physique des notions abordées)
- Priorité donnée au chant
- Ecoute de répertoire

■ Pour le 2^e cycle :

- Utilisation progressive des instruments dans le cadre des cours.

■ Pour le 3^e cycle :

- Elargissement des disciplines proposées dans le cadre du cursus.

Projet d'établissement 2025/2030

ENSEIGNEMENT INITIAL (FM1 ET FM2)

L'enseignement de la Formation Musicale a également été modifié.

Parallèlement à la mise en place de la nouvelle organisation pédagogique pour les 2 premières années du cursus instrumental, les cours de Formation Musicale ont été dédoublés, permettant ainsi un meilleur accompagnement par les enseignants et une diminution du travail à la maison.

Les enfants suivent donc deux cours de Formation musicale chaque semaine, avec – dans la mesure du possible – deux enseignants différents.

Sur la base d'un programme commun, chaque enseignant est libre d'aborder le programme selon ses compétences particulières. Cette diversité est une richesse pour les enfants qui bénéficient ainsi de compétences croisées dans leur apprentissage initial.

Les programmes seront donc revus pour intégrer les bénéfices de nouvelles méthodes pédagogiques.

Les modalités d'évaluation seront naturellement également revues pour le 1^{er} cycle.

ENSEIGNEMENT DU CYCLE 3

Depuis 2022, le cursus de cycle 3 de Formation musicale a évolué de façon à permettre aux étudiants, lycéens pour la plupart, de choisir entre une formation technique traditionnelle et des modules de culture musicale.

2 cours de culture musicale et 1 cours d'analyse musicale ont déjà été créés.

Il est proposé de compléter ce nouveau cursus par la création d'un second cours d'analyse et de 2 cours de Musique Assistée par Ordinateur.

Il est proposé de compléter ce nouveau cursus par la création de :

- 1 cours supplémentaire d'analyse (1h30)
- 2 cours supplémentaires de Musique Assistée par Ordinateur (3h)

		NOMBRE D'HEURES	TOTAL HORAIRE
Septembre 2026	Septembre 2026	3h	3h
Septembre 2027	Septembre 2027	1h30	4h30

FORMATION MUSICALE DES DANSEURS

Les élèves danseurs du 1^{er} cycle bénéficient actuellement d'un cours de Formation musicale spécifique. Ce cours sera entendu aux élèves de 2^d cycle.

Au-delà du contenu technique du cours, support indispensable du cours de danse, un accent sera mis sur la découverte des œuvres du répertoire des différentes formes de danse.

		NOMBRE D'HEURES	TOTAL HORAIRE
Extension des cours de FM danseurs sur le cycle 2 (8h) répartie sur 4 années	Septembre 2026	2h15	2h15
	Septembre 2027	1h30	3h45
	Septembre 2028	1h30	5h15
	Septembre 2029	1h30	6h45

Projet d'établissement 2025/2030

■ OUVERTURE DE NOUVELLES CLASSES

Les ensembles à vent se sont grandement développés au Conservatoire, regroupant près de 40 enfants pour l'ensemble de fin de cycle 1 et plus de 60 dans l'orchestre de cycle 2.

Les instruments graves ne sont pas enseignés au Conservatoire et leur absence limite grandement le répertoire abordable par les orchestres.

L'ouverture de classes de cor, de basson ou de tuba sera donc testée par le biais des ateliers découverte et éventuellement pérennisée.

**A terme, 3 demi-classes
seraient souhaitables
(3 x 10h)**

	NOMBRE D'HEURES	TOTAL HORAIRE
Septembre 2026	2h	2h
Septembre 2027	4h	6h
Septembre 2028	6h	12h
Septembre 2029	8h	20h
Septembre 2030	10h	30h

■ CHORALE À L'ÉCOLE

Le Conservatoire propose un enseignement du chant choral comme discipline principale par la Filière Voix.

Il organise tous les 2 ans un festival de chant choral qui regroupe un très grand nombre de chorales de la Ville de Vincennes.

Fort de cette expertise dans le domaine du chant choral, il se propose de collaborer encore plus étroitement avec les écoles primaires de la Ville en proposant la création d'une ou de plusieurs chorale(s) dans les écoles

- **Une action de type « Chorale à l'école »** demanderait le recrutement de 2 enseignants (un chef de chœur et un pianiste accompagnateur) sur le volume horaire choisi (1 projet = 2 séances hebdomadaires de 1h15 pour 2 enseignants, soit 5h00 hebdomadaires)

Une concertation sera menée avec l'Education Nationale sur le type et le nombre de projets qui pourront être réalisées.

■ PARCOURS « DÉCOUVERTE »

Le Conservatoire intervient dans les écoles de la Ville à hauteur de 40 heures pour la musique et 8 heures pour la danse.

Parallèlement, en complément de la saison de concerts qu'il organise, le Conservatoire propose de nombreux parcours « découverte » aux classes des écoles.

Il accueille les enfants des classes de la Ville pour des concerts adaptés à ce jeune public.

Sur la proposition des enseignants des écoles, les livrets pédagogiques et la présentation des concerts seront encore améliorés pour s'adapter encore plus à ce jeune public (livrets différenciés selon les niveaux scolaires des élèves, ...).

Projet d'établissement 2025/2030

■ VIE DU CONSERVATOIRE

LE SONDAGE AYANT ÉGALEMENT MIS EN AVANT LE BESOIN DE SIMPLIFIER LA COMMUNICATION GÉNÉRALE DU CONSERVATOIRE (COMPRÉHENSION DU FONCTIONNEMENT PÉDAGOGIQUE DU CONSERVATOIRE ET PROBLÈMES D'ORGANISATION DES EMPLOIS DU TEMPS), UN CERTAIN NOMBRE DE MESURES SERONT EXPLORÉES.

COMMUNICATION

Comme souhaité par une part importante des usagers du Conservatoire, la communication des informations aux familles sera réinterrogée pour une plus grande clarté et une meilleure lisibilité des cursus.

DIVERSES PISTES PEUVENT ÊTRE SUIVIES.

- **Des réunions de présentation générale** seront organisées en début d'année (après 2 ou 3 semaines d'activité) pour présenter les objectifs de chaque classe et répondre aux interrogations des parents.
- **Une charte commune** aux différentes disciplines sera rédigée et transmise aux familles lors de la première inscription au Conservatoire.
- **Des version « simplifiées »** des documents généraux (règlement intérieur, règlement des études, cursus).

Le service communication de la Ville viendra en soutien du Conservatoire pour la réalisation de ces documents.

CALENDRIER

Dans le même souci de faciliter les rapports entre l'administration et les familles, la direction du Conservatoire étudiera la possibilité d'avancer les procédures d'inscription et de réinscription afin de pouvoir communiquer aux familles les emplois du temps de l'année suivante le plus en amont possible.

BOURSE AUX LIVRES ET AUX TENUES DE DANSE

Dans une démarche de développement durable, le Conservatoire organisera avant chaque rentrée scolaire une bourse aux livres et une bourse aux tenues de danse.

Projet d'établissement 2025/2030

■ CONCLUSION

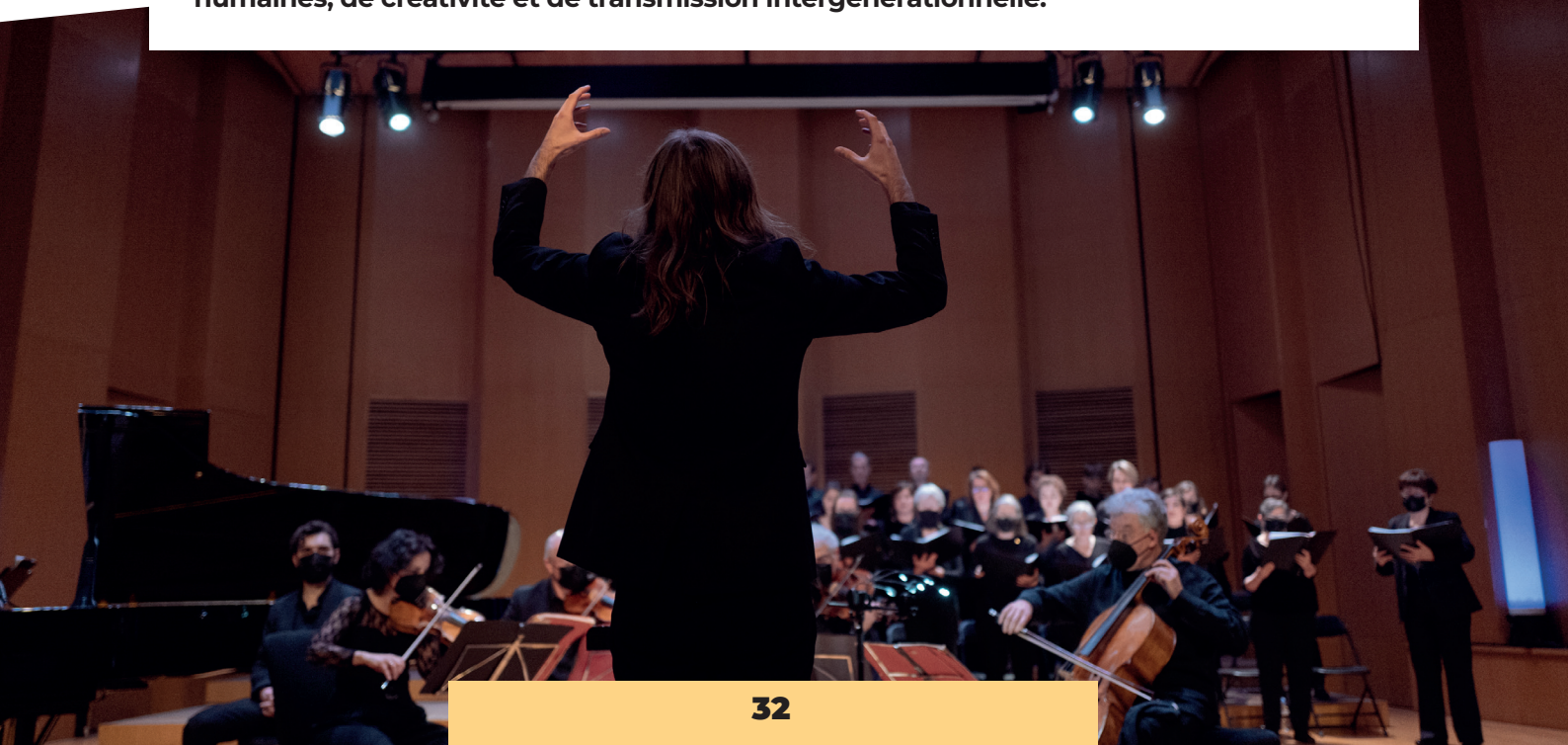
En poursuivant ces objectifs, le Conservatoire de Vincennes entend non seulement renforcer son rôle de centre de formation artistique de qualité, mais aussi affirmer son engagement pour une culture ouverte à tous, créative et dynamique. À travers ce projet d'établissement, nous souhaitons que chaque élève trouve une voie d'épanouissement artistique.

Le Conservatoire de Vincennes s'affirme comme un acteur clé de la vie culturelle de la ville et de la région, en se projetant avec ambition vers l'avenir. Il s'agit de bien plus qu'un simple lieu d'apprentissage : c'est un espace où les pratiques artistiques se rencontrent, se nourrissent et se transforment, un lieu de partage, de rencontres et d'inspiration pour toutes les générations. En faisant de la diversité et de l'inclusion des valeurs fondamentales, le Conservatoire s'engage à offrir à chaque élève un parcours qui lui soit propre, une véritable expérience artistique qui dépasse le cadre de l'enseignement traditionnel.

Ce projet vise à faire du Conservatoire de Vincennes un lieu d'émulation créative où chacun, quelle que soit son origine, son parcours ou ses aspirations, puisse trouver un espace pour se découvrir, s'exprimer et s'épanouir. En renforçant ses liens avec les autres acteurs culturels et éducatifs, en développant des partenariats diversifiés et en offrant des opportunités de création et de diffusion, nous souhaitons créer un environnement stimulant, porteur de sens, où la culture se vit au quotidien et se partage largement avec le public.

Nous nous engageons ainsi à offrir un enseignement artistique qui soit à la fois exigeant et accessible, innovant et respectueux des répertoires. Le Conservatoire de Vincennes se veut être un tremplin pour les talents de demain et le lieu de toutes les expressions que ce soit sur scène, dans les studios de danse, ou lors des moments de création collective.

Ainsi, le Conservatoire de Vincennes porte l'ambition d'être un lieu d'épanouissement artistique et personnel, un lieu où l'éducation musicale et chorégraphique n'est pas seulement un apprentissage technique, mais un véritable projet de vie, porteur de valeurs humaines, de créativité et de transmission intergénérationnelle.



AMAC

Association de la musique pour adultes au conservatoire.

ARIAM

Association régionale d'action et d'informations musicales (organisme de formation continue).

CAA

Chant, audition, analyse, un module de formation musicale.

CRD

Conservatoire à Rayonnement Départemental.

CRR

Conservatoire à Rayonnement Régional.

CURSUS

Parcours de formation musicale structuré comportant un ensemble de disciplines qui se définit par un ensemble d'objectifs pédagogiques et de contenus, et qui vise à l'acquisition de compétences validées à l'issue du cursus. Il s'inscrit dans le cadre d'un cycle.

CYCLE

Période d'enseignement, généralement pluriannuelle, dans laquelle s'inscrit un cursus.

DÉPARTEMENT

Unité organisationnelle au sein d'un conservatoire dans laquelle sont regroupées, de manière cohérente, des disciplines donnant lieu à des enseignements et des pratiques, en général à l'intérieur d'une spécialité.

DISCIPLINE

Domaine d'enseignement à l'intérieur de chaque spécialité.

FM

Formation musicale (anciennement solfège).

LR

Lectures et rythmes, un module de Formation musicale.

MAO

Musiques assistée par ordinateur.

SNOP

Schéma National d'Orientation Pédagogique